

Toulouse, le 29 juin 2017

Communiqué de presse

Insee Analyses n°46

L'Occitanie, une région attractive mais que l'on quitte aussi

En 2014, l'Occitanie figure parmi les régions qui attirent le plus de résidents en provenance d'autres régions françaises. Elle a accueilli 120 000 nouveaux arrivants au cours de l'année 2013, hors migrations avec l'étranger, ce qui la situe au 3^e rang derrière l'Île-de-France et l'Auvergne-Rhône-Alpes. Cependant, c'est aussi une région que l'on quitte, avec 93 700 sortants et un taux de sortie dans la moyenne nationale.

Le solde migratoire, soit la différence entre le nombre d'entrants et de sortants, est positif ; il s'élève à 26 400 personnes. Ainsi, l'impact des migrations sur la population occitane est positif (+ 0,5 %), soit un gain de 5 migrants pour 1 000 habitants en un an ; il est élevé au regard des autres régions et situe l'Occitanie derrière la Corse, la Nouvelle-Aquitaine et la Bretagne, trois régions également attractives mais que l'on quitte moins.

Des échanges nombreux avec l'Île-de-France et les régions du sud

Dans ses échanges migratoires avec les autres régions françaises, l'Occitanie est excédentaire avec quasiment toutes les régions. Les mouvements dans les deux sens sont nombreux avec l'Île-de-France et les régions limitrophes du sud : Nouvelle-Aquitaine, Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur. Les échanges avec ces quatre régions représentent 67 % des arrivées en Occitanie et 73 % des départs. L'excédent migratoire est particulièrement important avec l'Île-de-France (+ 7 100 personnes), les Hauts-de-France (+ 4 600) et Provence-Alpes-Côte d'Azur (+ 3 600), trois régions densément peuplées. Les échanges avec les Hauts-de-France et le Grand Est jouent nettement en faveur de l'Occitanie alors qu'ils sont plus équilibrés avec la Nouvelle-Aquitaine et l'Auvergne-Rhône-Alpes.

L'Occitanie excédentaire à tous les âges de la vie

Les motifs qui incitent à changer de région sont multiples, d'ordre professionnel ou personnel. En Occitanie, le solde migratoire est positif pour toutes les tranches d'âge. Il est élevé chez les jeunes de moins de 20 ans (+ 8 400 personnes en un an), les jeunes adultes de 30 à 39 ans (+ 4 800 personnes) et les seniors de 60 à 64 ans (+ 3 400 personnes).

Les jeunes de 20 à 29 ans migrent beaucoup mais presque autant pour quitter la région que pour y venir.

La région accueille en moyenne 6 entrants pour 5 sortants. L'écart est bien plus marqué pour les seniors de 60 à 64 ans, avec plus de 2 entrants pour 1 sortant.

Les retraités issus d'une autre région privilégient le littoral

Le nombre de personnes inactives de 55 ans ou plus arrivant en Occitanie, rapporté à l'ensemble des inactifs de 55 ans ou plus déjà présents, est plus élevé en Occitanie que dans les autres régions, à

l'exception de la Corse. L'excédent migratoire pour cette catégorie de population, essentiellement des retraités ou pré-retraités, est largement positif : + 5 900 personnes. C'est l'excédent le plus élevé des régions françaises pour cette population, après la Nouvelle-Aquitaine.

Ces retraités ou assimilés qui choisissent de s'installer en Occitanie privilégient les départements littoraux. Ils ne délaissent pas pour autant les départements ruraux où ils pèsent davantage sur cette population.

Au sein même de la région, les retraités qui résidaient déjà en Occitanie début 2013 quittent la Haute-Garonne de façon très nette, et aussi dans une moindre mesure l'Hérault, au profit des autres départements occitans.

Des mobilités fréquentes chez les étudiants

L'Occitanie est l'une des régions qui attirent le plus d'étudiants, derrière l'Île-de-France et l'Auvergne-Rhône-Alpes. Au cours de l'année 2013, 19 000 étudiants sont venus habiter en Occitanie mais 16 500 en sont partis. L'excédent migratoire des étudiants ne représente que 10 % de l'excédent migratoire total de la région.

En Occitanie, les flux d'étudiants se polarisent essentiellement sur les grandes aires urbaines de Toulouse et de Montpellier : celles-ci concentrent les trois quarts des étudiants arrivant dans la région courant 2013. Elles présentent un excédent migratoire d'environ 2 300 étudiants chacune. Si les flux concernant Toulouse sont bien plus nombreux que ceux de Montpellier, l'impact sur la population estudiantine est en revanche bien plus élevé à Montpellier qu'à Toulouse.

Les étudiants qui vivaient déjà en Occitanie début 2013 privilégient également les deux métropoles. L'excédent migratoire des entrées et sorties de ces étudiants est 1,6 fois plus élevé pour l'aire urbaine toulousaine que pour celle de Montpellier.

L'Occitanie attire de nombreux actifs, en emploi ou non

La région est attractive auprès des actifs, qu'ils exercent une activité professionnelle ou recherchent un emploi. Cependant, les sortants sont également nombreux. Au final, l'excédent migratoire s'élève à 9 900 actifs, soit 38 % de l'excédent migratoire total de la région.

L'Occitanie est la 4^e région de France au regard du nombre de nouveaux arrivants exerçant un emploi. C'est aussi la 1^{ère} région pour le nombre de nouveaux arrivants au chômage. On dénombre ainsi un peu plus de 2 actifs en emploi arrivant en Occitanie pour 1 actif au chômage, alors que ce rapport dépasse 5 en Île-de-France et 3 en Auvergne-Rhône-Alpes. Cet indicateur situe la région en dernière position des régions de métropole.

Une forte mobilité des cadres

En Occitanie comme ailleurs, les cadres et professions intellectuelles supérieures sont bien plus mobiles que les autres catégories socioprofessionnelles. Ils présentent à la fois le taux d'entrée et le taux de sortie le plus élevé de toutes les catégories. L'excédent migratoire est de 1 000 personnes et situe l'Occitanie en 4^e position. Compte tenu de sa forte attractivité sur les autres catégories de population, la part des cadres et professions intellectuelles supérieures parmi les actifs arrivant dans la région est plus faible qu'ailleurs (20 %) et situe l'Occitanie à la traîne des régions.

La Haute-Garonne est véritablement au cœur de ces échanges entre l'Occitanie et les autres régions françaises : elle regroupe à elle seule 40 % des cadres entrant dans la région et 42 % des cadres la quittant. Viennent ensuite l'Hérault et le Gard, également excédentaires avec les autres régions.

Cependant, au jeu des migrations infrarégionales, la Haute-Garonne est déficitaire pour les cadres au profit des autres départements, en lien avec l'étalement de l'aire urbaine toulousaine au delà des limites du département.

Pour en savoir plus

- « Nouveaux arrivants dans la région en situation de chômage : entre raisons professionnelles et familiales », *Insee Analyses Occitanie* n° 34, décembre 2016
- « En 2014, un quart de la population qui déménage change de département », *Insee Première* n° 1654, juin 2017